
LE PROPAGATEUR

Volume IX.

15 Octobre 1898,

Numéro 16.

BULLETIN

*. **Canada.**—L'*Enseignement Primaire*, (*) dans un article fort bien écrit, déplore la triste condition des instituteurs en notre province. Avec raison, il signale le pernicieux effet du choix de l'instituteur *au rabais* par les commissaires d'écoles de chaque municipalité. Enfin, il montre combien, par suite du défaut de l'instruction primaire, le niveau des études secondaires doit être forcément abaissé.

“Le jour où chacune de nos paroisses sera pourvue d'une école primaire dans le vrai sens du mot, d'une école qui saura reconnaître et faire éclore les vocations, ce jour-là nos collègues ne recevront dans leur sein que ceux qui sont réellement appelés à embrasser une carrière libérale ou à entrer dans la plus noble de toutes les carrières, l'état ecclésiastique. Le fils du cultivateur ne sera plus détourné sans raison de la voie de ses pères ; le fils de l'ouvrier apprendra à porter avec fierté la vareuse traditionnelle.”

L'*Enseignement* a entièrement raison. Nous sommes heureux de pouvoir nous joindre à notre très estimé confrère quand il dit en ce même article :

“Mais sous le prétexte d'améliorer notre système d'enseignement, on fait erreur en décriant le clergé, en nous déchirant les uns les autres, en diminuant le prestige de nos maisons d'éducation, qui ont été la sauvegarde du peuple bas canadien aux jours sombres de notre histoire. La plaie est dans les écoles primaires. Eh bien ! cicatrison-la en établissant des écoles de *première*, de *deuxième* et de *troisième* classe, nous basant pour cela sur la population et les ressources de la localité, et en fixant une échelle de traitement d'après le degré de l'école. Le brevet, les années d'enseignement, les succès obtenus, les travaux pédagogiques, serviraient de bases à la *classification* des instituteurs et des institutrices ; chaque *classe* assurerait à ceux qui la composent un traitement (dit salaire) et un poste proportionnels à sa valeur. À sa sortie de l'école primaire, l'élève serait tenu de subir un examen sur les matières élémentaires et recevrait un *certificat d'études*, comme cela est pratiqué avec succès dans quelques

(*, Nous ferons remarquer que l'*Enseignement Primaire* a changé son format et augmenté le nombre de ses pages. Nous recommandons vivement cette excellente publication à tous nos lecteurs.—Oo.